



International Union
of Socialist Youth



IUSY WORLD CONGRESS

26-29
MARCH
2026
ISTANBUL
TURKIYE

1

2 UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! | UNE SEULE RÉOLUTION
3 PAR FEUILLE !

4

Titre | Título | Titre :

***Défendre les camps de réfugiés palestiniens en Cisjordanie
et les droits des réfugiés palestiniens***

*Organisation | Organización |
Organisation :*

Mouvement de la jeunesse du Fatah - FYM

Pays | País | Pays :

Palestine

5 Depuis octobre 2023, Israël mène une campagne génocidaire contre le peuple palestinien à Gaza,
6 marquée par des massacres, des déplacements forcés et la destruction systématique de la vie civile.
7 Parallèlement à cette guerre, Israël a considérablement intensifié la répression dans toute la
8 Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, dans un contexte d'impunité quasi totale.

9 Au cours de cette période, les villes, villages et hameaux palestiniens de Cisjordanie ont été soumis à
10 des raids militaires intensifiés, des assassinats, des arrestations massives, des bouclages et une
11 escalade du terrorisme des colons. Les restrictions sévères à la liberté de circulation, les postes de
12 contrôle et les barrages routiers ont fragmenté la vie des Palestiniens, compromettant leur accès aux
13 soins de santé, à l'éducation, au travail et aux services de base, et plaçant des communautés entières
14 dans des conditions de siège.

15 Sous le couvert de la guerre contre Gaza, Israël a lancé des opérations militaires à grande échelle
16 visant les camps de réfugiés palestiniens en Cisjordanie, en particulier dans les zones nord de la
17 Cisjordanie. Ces opérations ont donné lieu à des incursions prolongées, des attaques aériennes, le
18 bulldozage de routes et de maisons, la destruction des infrastructures d'approvisionnement en eau,
19 en électricité et d'assainissement, et le déplacement forcé de milliers d'habitants. Des sections
20 entières de camps de réfugiés ont été rendues inhabitables et de nombreuses familles déplacées ont
21 été empêchées de retourner chez elles.

22 Ces actions ne sont pas isolées, elles représentent une politique délibérée visant à démanteler le tissu
23 physique, social et politique des camps de réfugiés palestiniens. En tant que communautés formées
24 par la Nakba de 1948, les camps de réfugiés sont la preuve vivante de la question non résolue des
25 réfugiés palestiniens et du droit au retour. Leur destruction et leur soi-disant « réaménagement »
26 constituent une tentative d'effacer le statut de réfugié lui-même et d'imposer une nouvelle réalité de
27 déplacement et de fragmentation permanents.

28 Les camps de réfugiés palestiniens sont des communautés civiles protégées par le droit international
29 humanitaire. Le déplacement forcé des résidents, la destruction à grande échelle de biens civils et les
30 punitions collectives constituent de graves violations du droit international et s'inscrivent dans un
31 système plus large de domination coloniale, d'ingénierie démographique et d'apartheid. Ces



32 pratiques doivent être comprises comme indissociables de l'attaque plus large contre l'existence,
 33 l'identité et les droits politiques des Palestiniens pendant le génocide et la guerre contre Gaza.

34 Parallèlement aux attaques physiques contre les camps de réfugiés, Israël a intensifié ses attaques
 35 politiques et juridiques contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de
 36 Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), cherchant à délégitimer, restreindre, priver de
 37 financement ou démanteler ses opérations. L'UNRWA n'est pas seulement un prestataire de services
 38 humanitaires, mais une institution mandatée par l'ONU, créée pour protéger et soutenir les réfugiés
 39 palestiniens jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée. Les efforts visant à saper
 40 l'UNRWA menacent l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'aide alimentaire et aux services
 41 essentiels pour des millions de réfugiés et visent à supprimer la responsabilité internationale dans la
 42 question des réfugiés palestiniens, ce qui constitue une tentative de liquider les droits des réfugiés
 43 plutôt que de les résoudre.

44 **Par conséquent, l'IUSY :**

- 45 1. Condamne le ciblage systématique, la destruction et le dépeuplement forcé des camps de
 46 réfugiés palestiniens en Cisjordanie occupée et rejette toute tentative de « réorganiser » les
 47 camps par la force militaire et les punitions collectives.
- 48 2. Exige la fin immédiate des attaques militaires contre les villes, villages et camps de réfugiés
 49 palestiniens en Cisjordanie, et affirme le droit inconditionnel des résidents déplacés à
 50 retourner en toute sécurité dans leurs foyers.
- 51 3. Affirme que les transferts forcés, les punitions collectives et la destruction à grande échelle
 52 de biens civils sont interdits par le droit international et demande que tous les auteurs de
 53 violations soient tenus responsables.
- 54 4. Réaffirme que la question des réfugiés palestiniens ne peut être résolue par l'effacement ou
 55 la répression, mais uniquement par la justice, y compris la réalisation des droits des réfugiés
 56 et du droit au retour sur la base de la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations
 57 unies.
- 58 5. Défend l'UNRWA en tant que bouée de sauvetage essentielle et responsabilité
 59 internationale, et s'oppose à toutes les mesures politiques, juridiques et financières visant à
 60 saper ou à démanteler son mandat et ses opérations.
- 61 6. Appelle les organisations membres de l'IUSY à se mobiliser politiquement pour faire
 62 pression sur les gouvernements et les institutions internationales afin qu'ils s'opposent aux
 63 déplacements forcés, protègent les camps de réfugiés et garantissent un soutien durable à
 64 l'UNRWA.
- 65 7. Engage l'IUSY à amplifier la voix des réfugiés palestiniens et des communautés des camps, et
 66 à maintenir la solidarité internationale jusqu'à ce que la liberté, le retour, la justice et la
 67 dignité soient réalisés.